

**QUIMPER BRETAGNE
OCCIDENTALE
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 29 septembre 2022

**Rapporteur :
Monsieur Uisant CREQUER**

N° 35

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité sur le site Internet, pour une durée de deux mois, à compter du : 04/10/2022
- la transmission au contrôle de légalité le : 04/10/2022 (accusé de réception du 04/10/2022)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération*

44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex

Modification du tableau des emplois

Il est proposé au conseil communautaire d'adopter une modification du tableau des emplois.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois des collectivités territoriales sont créés par l'organe délibérant. Il appartient donc au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois permettant le bon fonctionnement des services.

Il apparaît aujourd'hui nécessaire de procéder à une modification du tableau des emplois suite à des réorganisations de services présentées au comité technique du 12 septembre et du comité technique bis du 19 septembre 2022.

Créations d'emplois permanents (1) :

EMPLOIS	DIRECTION	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	OBSERVATIONS
Service 100% communautaire				
1 Agent d'exploitation des équipements ouverts au public – temps complet (poste 107)	DECTI	C1	C3	Modification de la quotité du poste

1 expert technique (poste 690)	DCSI	Ingénieur	Ingénieur principal	Création
1 Diététicien (poste 632)	DEEJ	Diététicien	Diététicien hors classe	Requalification suite à intégration en catégorie A
Service commun de l'administration commune				
1 Responsable d'une unité (poste 364)	DC	Rédacteur Assistant de conservation du patrimoine	Attaché Attaché de conservation du patrimoine	Requalification d'un emploi de collaborateur du patrimoine
1 expert technique (poste 691)	DAGP	Ingénieur	Ingénieur principal	Requalification d'un emploi de directeur de service technique
1 expert technique (poste 693)	DAGP	Ingénieur	Ingénieur principal	Requalification d'un emploi de chef de service technique
1 expert technique (poste 694)	DAGP	Ingénieur	Ingénieur principal	Requalification d'un emploi de directeur de projets techniques
4 conducteurs de travaux (postes 87, 153, 88, 40)	DPEL	Technicien	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	Requalification d'un emploi de chef de groupe
2 conducteurs de travaux (postes 56, 95)	DPEL	Technicien	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	Requalification d'un emploi de contrôleur de chantier
1 collaborateur technique (poste 151)	DPEL	Technicien	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	Requalification d'un collaborateur administratif

(1) Emploi qui, pour les besoins du service, peut être occupé par un agent contractuel en cas de recrutement infructueux de fonctionnaire dans les conditions fixées par l'article L332-8,2^{du} code général de la fonction publique

Création d'emploi non permanent (2) :

EMPLOIS	DIRECTION	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	OBSERVATIONS
Service 100% communautaire				
2 responsables d'unité (poste 681, 682)	DTE	Rédacteur	Attaché	Créations

(2) Contrat de projet conformément aux articles L. 332-24 à L. 332-26 du code général de la fonction publique

Suppressions d'emplois permanents :

EMPLOIS	DIRECTION	GRADE MINIMUM	GRADE MAXIMUM	OBSERVATIONS
Service 100% communautaire				
1 Diététicien (poste 632)	DEEJ	Technicien paramédical de classe normale	Technicien paramédical de classe supérieur	Requalification suite à intégration en catégorie A
15/35 ^{ème} Agent d'exploitation des équipements ouverts au public (poste 107)	DECTI	C1	C3	Modification de la quotité du poste
Service commun de l'administration commune				
1 collaborateur du patrimoine (poste 364)	DC	C3	Assistant de conservation principal de 1 ^{ère} classe	Requalification en emploi de responsable d'une unité
1 dessinateur-projeteur (poste 367)	DPVB	C2	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	Suppression
1 directeur de service technique (poste 171)	DAGP	Ingénieur	Ingénieur principal	Suppression à la date de départ en retraite de l'agent occupant le poste

1 directeur de projets techniques (poste 176)	DAGP	Ingénieur	Ingénieur principal	Suppression à la date de départ en retraite de l'agent occupant le poste
1 chef de service technique (poste 10)	DAGP	Ingénieur	Ingénieur principal	Suppression à la date de départ en retraite de l'agent occupant le poste
4 chefs de groupe (postes 87,153,88,40)	DPEL	Agent de maîtrise principal	Technicien	Requalification en emploi de conducteur de travaux
2 contrôleurs de chantier (postes 56, 95)	DPEL	Agent de maîtrise principal	Technicien principal de 1 ^{ère} classe	Requalification en emploi de conducteur de travaux
Ouvrier spécialisé (poste 411)	DPEL	C1	C3	Suppression
Chef de groupe (poste 90)	DPEL	Agent de maîtrise principal	Technicien	Suppression
1 collaborateur administratif (poste 151)	DPEL	C3	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	Requalification en emploi de collaborateur technique

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'adopter la modification du tableau des emplois ci-dessus exposée.